

Intervention en soutien à la subvention à l'institut Kurde de Paris

La délibération proposée pour soutenir l'Institut Kurde de Paris va dans le bon sens. Comme l'indique l'exposé des motifs, le rôle historique incontournable de cet organisme dans l'intégration des immigrants kurdes en France, dans la prise en compte des diverses dimensions politiques et culturelles de la « question Kurde » du Proche-Orient, et enfin dans la sauvegarde et la diffusion de la culture kurde, n'est plus à démontrer.

En trente-deux ans d'activités, l'institut kurde est devenu une référence en Europe. Raison pour laquelle, en cas de fermeture forcée à Paris, la Suède a déjà proposé d'accueillir cet Institut à Stockholm en le dotant des moyens nécessaires à sa subsistance et à son développement. Car, comme le rappelle le vœu de l'exécutif, la situation financière de l'institut est aujourd'hui critique. C'est pourquoi je soutiens la proposition de lui attribuer une subvention complémentaire de 30.000 €.

Nous savons néanmoins que cette somme ne suffira pas à garantir la survie de l'Institut Kurde de Paris. Sous la présidence de Nicolas Sarkozy, ce sont bien des subventions étatiques à hauteur de 500 à 600 000 euros qui ont été supprimées pour des raisons avant tout politiques.

Ces subventions à l'Institut Kurde n'ont pas été rétablies depuis 2012 comme l'espérait le Président de l'Institut, Kendal NEZAN, qui n'oublie pas tout ce que la naissance de l'IKP devait au Président MITTERRAND, et à sa femme Danielle MITTERRAND. Depuis ce désengagement de l'Etat, l'Institut a survécu grâce à l'aide de la région autonome du Kurdistan irakien. Mais ce dernier, confronté aux urgences humanitaires et aux coûts de la guerre, n'est plus en mesure d'accorder ce soutien.

Je sais, Madame la Maire, que vous avez, à la suite de votre visite de l'Institut Kurde pendant la bataille de Kobané l'an dernier, demandé directement au Président de la République de rétablir les subventions étatiques à cet organisme. Puis, en avril, vous avez signé aux côtés notamment d'anciens ministres comme Hubert VEDRINE ou Jean-Marc AYRAULT, une tribune demandant notamment « aux autorités françaises d'aider l'Institut kurde de Paris à poursuivre ses missions plus nécessaires que jamais et de pérenniser son existence ».

Comme vous le savez, ces interventions n'ont pas suffi à ce jour à réorienter les choix étatiques. Alors même que, dans la continuité de la résistance kurde à Kobané, le gouvernement et les médias n'ont eu de cesse de mettre en avant l'héroïsme des kurdes face à Daesh. Alors même que la France livre à ce jour des armes aux combattants kurdes irakiens. Que représentent les quelques centaines de

milliers d'euros nécessaires à la survie de l'IKP par rapport aux coûts de l'engagement militaire français dans la coalition formée contre Daesh, dont la stratégie depuis un an paraît par ailleurs bien peu à même d'entraîner la disparition de l'organisation djihadiste ? Rien. Que représente cette somme par rapport au 12 millions d'euros que l'État attribue par exemple à l'Institut du Monde Arabe, qui bénéficie par ailleurs de d'avantage de soutiens extérieurs ? Rien.

Le non-rétablissement d'un soutien étatique à la hauteur de l'enjeu qu'est la survie de l'Institut Kurde apparaît comme incohérent, et entache d'hypocrisie tous les discours officiels sur la vaillance des combattants kurdes, qui constituent une des forces essentielles dans la résistance face à Daesh.

En conséquence, je demande qu'en plus de cette subvention exceptionnelle, le Conseil de Paris dans sa prochaine séance vote un vœu demandant au gouvernement de rétablir les subventions étatiques à l'Institut Kurde de Paris.